

Synthèse de l'enquête FSU crise Covid-19 dans les abattoirs

1. Contexte

Cette enquête réalisée par la FSU du 30 juillet au 8 septembre 2020 fait suite au questionnaire DGAL de cet été et à la non prise en compte de nos demandes d'ajouts lors du CHSCTM. Le questionnaire envoyé par la DGAL a été uniquement complété par les directions.

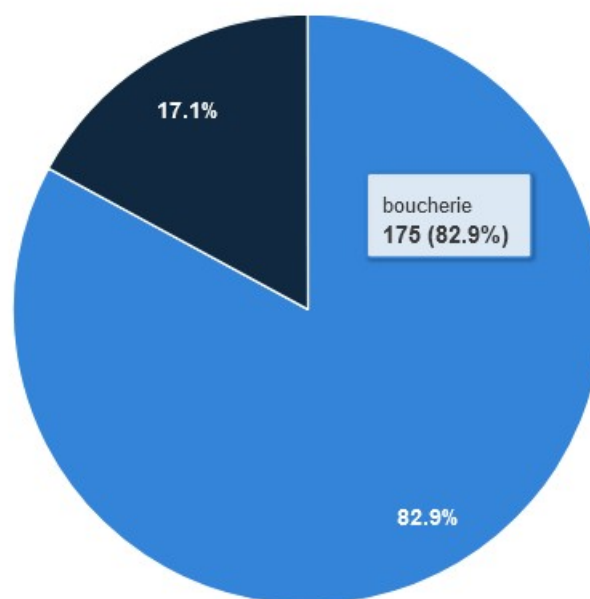
Nous avons donc repris le questionnaire DGAL, en le modifiant et en le transmettant aux agent-e-s exerçant leurs missions en abattoirs, afin qu'ils le complètent eux-mêmes ou avec l'aide de leur chef-fe de service.

L'objectif, après ce retour d'expérience, est de comparer les 2 études afin d'avoir une photographie la plus précise possible de la situation. Cela nous permettra de faire des propositions au prochain CHSCTM pour mieux anticiper une seconde vague qui semble se dessiner, au vu de l'apparition de nombreux foyers épidémiques au niveau national.

2. Effectif de l'enquête

Département	Nombre de résultat	Département	Nombre de résultat	Département	Nombre de résultat
01	2	33	1	64	4
03	5	35	11	67	1
04	3	36	1	69	1
05	1	40	2	71	5
09	3	42	3	72	1
10	1	45	1	74	1
12	4	46	2	76	2
13	1	47	2	77	1
14	7	48	2	79	5
19	8	49	4	81	6
2B	1	50	2	82	3
21	3	51	3	84	1
22	12	53	10	85	13
24	5	56	8	86	7
25	2	57	3	87	5
27	1	58	3	88	2
29	13	59	7	89	1
30	2	60	1	94	1
31	3	61	2	95	2
32	2	62	1	971	1

Vous exercez dans un abattoir de :



	Effectif étudié dans l'étude FSU	Effectif étudié dans l'étude DGAL	Effectif total en France
Nombre de DDecPP	60	72	93
Nombre de réponses pour les abattoirs d'animaux de boucherie	175	190	245
Nombre de réponses pour les abattoirs de volailles de + de 300T	36	115	153

Le nombre de DDecPP étudié dans notre enquête est proche de l'enquête DGAL et représente près de 2/3 de l'effectif total. Le nombre de réponses pour les abattoirs de boucherie est significatif et permet la comparaison.

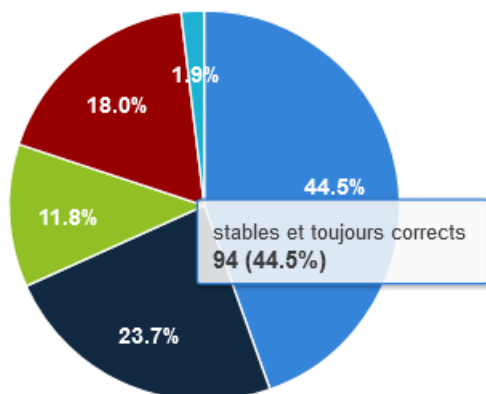
Pour les abattoirs de volailles, ce nombre est nettement inférieur à l'enquête DGAL. Notre étude sera par conséquent ciblée sur les abattoirs de boucherie.

Notons également le nombre important de réponses dans "le grand ouest", ce qui n'est pas surprenant : 40% des abattoirs sont situés dans cette région.

3. Effectif en abattoirs

Les effectifs de l'équipe sont dans l'ensemble :

Chart options »



stables et toujours corrects	94
stables mais toujours très insuffisants	50
devenus très insuffisants	25
redevenus corrects	38
ne sais pas	4

Les résultats des 2 enquêtes sont différents notamment sur le point du manque d'effectif.

Pour "effectifs stables mais toujours très insuffisants", la différence est de 18% (23% FSU contre 5% DGAL). Par contre pour "devenus très insuffisants" les directions sont d'accord à 18% contre 12 % pour les agents.

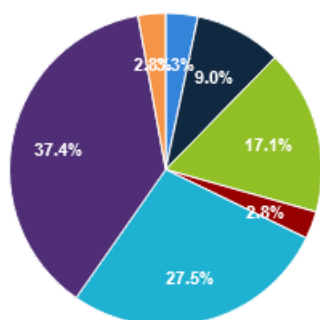
Pour les directions, la Covid-19 a donc impacté de manière plus importante les effectifs. Si nous additionnons les 2 questions évoquant l'insuffisance des effectifs, les avis se rapprochent. 23% des directions jugent qu'il manque des effectifs, contre 35 % pour les agents.

La FSU dénonce depuis longtemps la perte de 1.000 ETP depuis 2010 pour la sécurité alimentaire, seulement comblée depuis cette date par la création de 2 fois 60 ETP, alors que les ministres successifs avaient fait de la sécurité alimentaire une priorité.

4- Reprise du travail et cas de covid19

Depuis le début de la crise, certaines catégories d'agents ont-ils repris le travail ?

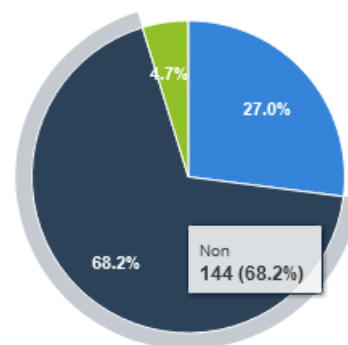
Chart options »



non, les agents qui avaient arrêté le travail (ASA, personne sensible...) n'ont pas repris le travail	7
oui, des personnes "sensibles" vis-à-vis du Covid-19 ont repris le travail avec des aménagements dans leurs activités	19
oui, des personnes "sensibles" vis-à-vis du Covid-19 ont repris le travail sans aménagements dans leurs activités	36
oui, des personnes "sensibles" vis-à-vis du Covid-19 ont repris leurs activités avec uniquement des missions hors chaîne	6
oui, des personnes qui étaient en ASA (garde d'enfants par ex.) ont repris leurs missions	58
aucun agent des SVI n'avait arrêté le travail en abattoir	79
autre	6

Y a-t-il eu des cas Covid-19 (suspectés, probables ou confirmés) parmi les agents du SVI ?

Chart options »

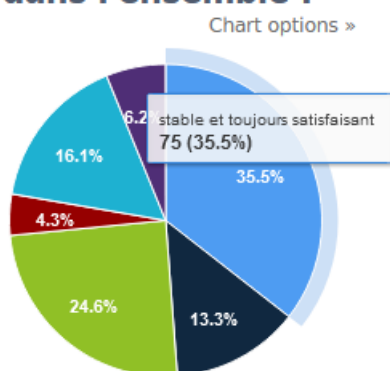


Oui	57
Non	144
Ne sais pas	10

Concernant les arrêts de travail, comme la DGAL nous constatons que dans 37% des abattoirs aucun agent n'a été arrêté. La majeure partie des agents en arrêt a repris le travail sans aménagement de leurs activités.

5- Moral des agents

Depuis le début de la crise, le moral des agents est dans l'ensemble :



Notre enquête s'est terminée le 8 septembre 2020 alors que l'enquête DGAL s'est terminée la 1ère semaine d'août.

La situation de la Covid-19 s'étant détérioré pendant l'été, le résultat sur le moral des agent-e-s s'en est sans doute trouvé impacté ce qui pourrait expliquer les écarts entre les deux enquêtes.

"Stable et toujours satisfaisant" ou "à la hausse" représentent 64% pour la DGAL et seulement 40% pour les agent-e-s.

"Stable et toujours préoccupant" ou "à la baisse" 15% pour la DGAL et 29% pour les agent-e-s.

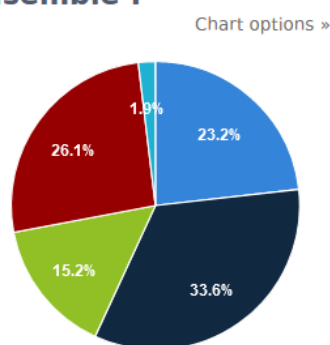
stable et toujours satisfaisant	75
stable et toujours préoccupant	28
toujours fluctuant	52
à la hausse	9
à la baisse	34
ne sais pas	13

Pour la FSU, les écarts entre les deux questionnaires posent tout de même question sur la capacité des directions à appréhender le moral de leurs agent-e-s.

6- Mesures de prévention

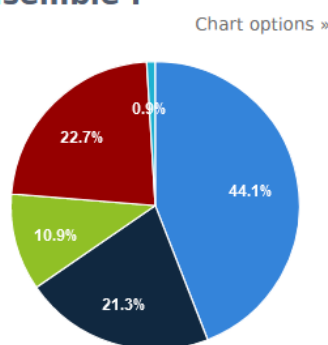
6-1 La distanciation

Depuis le début de la crise, les mesures de distanciation sur la chaîne sont dans l'ensemble :



toujours appliquées de manière satisfaisante	49
mieux appliquées qu'à un moment donné	71
moins bien appliquées	32
impossible à mettre en œuvre	55
ne sais pas	4

Depuis le début de la crise, les mesures de distanciation dans les locaux des SVI sont dans l'ensemble :



toujours appliquées de manière satisfaisante	93
mieux appliquées qu'à un moment donné	45
moins bien appliquées	23
impossible à mettre en œuvre	48
ne sais pas	2

Concernant la question des mesures de distanciation sur chaîne, la réponse "toujours appliquée de manière correcte ou satisfaisante" représente 26% pour les agent-e-s et le double pour les directions.

Là encore une différence très nette pose question : les directions sont-elles réellement au fait des conditions de travail de leurs agent-e-s ?

Modifications apportées par la FSU : le choix de réponse, proposé par la DGAL "toujours appliquées de manière très insuffisante" a été remplacé par "impossible à mettre en œuvre". Cette formulation nous semblait plus juste.

Que ce soit dans nos locaux ou sur la chaîne plus de 22% des agent-e-s estiment que les mesures de distanciation sont impossibles à mettre en œuvre.

La distanciation est possible dans les abattoirs de bovins, où souvent, chaque opérateur a son podium.

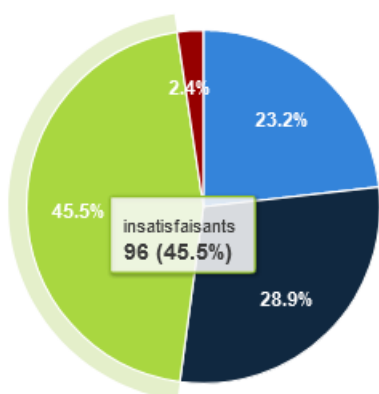
Il en est tout autrement dans les abattoirs de porcs où tous les opérateurs se trouvent sur un même podium, avec des cadences infernales.

Pour la FSU, cette notion de distanciation doit absolument être prise en compte lors des travaux de rénovation effectués dans les abattoirs, la FSU le rappellera à l'administration.

6.2 Conception des locaux des SVI : Question ajoutée par la FSU

Pour garantir le respect des mesures de prévention du Covid-19 (distanciation notamment), les locaux du SVI sont jugés (taille, capacité d'aération...) :

Chart options »



satisfaisants	49
corrects	61
insatisfaisants	96
ne sais pas	5

Près de la moitié des agent-e-s jugent les locaux insatisfaisants de par notamment leur taille.

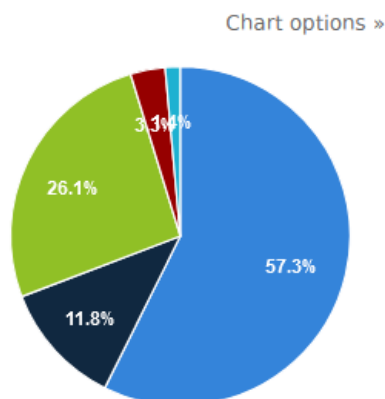
Résultant prévisible, lorsque nous connaissons la configuration de nos locaux bien souvent exigus...

Pour la FSU, c'est à notre Ministère de faire pression sur les industriels afin que les agent-e-s affectés en abattoir disposent de locaux permettant de respecter les mesures de prévention de la COVID-19 .

6.3 les E.P.I.

Dans le SVI de votre abattoir, les masques sont (sur la base de 4 masques/ jour et /agent)

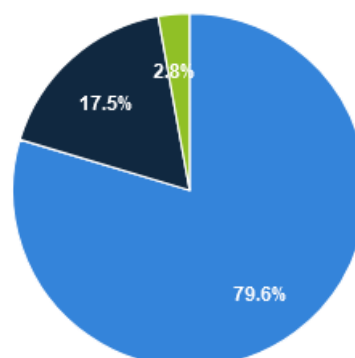
:



toujours disponibles en quantité suffisante	121
disponibles dans de plus grandes quantités	25
disponibles dans de moins grandes quantités	55
indisponibles	7
ne sais pas	3

Le modèle de masque fourni est-il adapté au travail en abattoir ?

Chart options »



Dans l'ensemble, oui	168
Dans l'ensemble, non	37
ne sais pas	6

Comme la DGAL, nous constatons la bonne disponibilité des masques qui sont le plus souvent adaptés aux besoins.

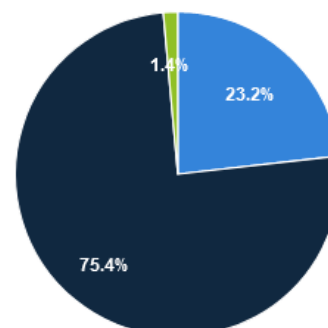
Question ajoutée par la FSU :

Si les 3/4 des agent-e-s ne rencontrent pas de difficultés, il est tout de même anormal, pour ne pas dire choquant, qu'un quart d'entre eux ne puissent pas disposer de tenue en quantité suffisante et propre.

Les directions doivent faire le nécessaire, nous ne manquerons pas de le rappeler.

Rencontrez-vous des difficultés d'approvisionnement et de lavage des pantalons et des blouses ?

Chart options »

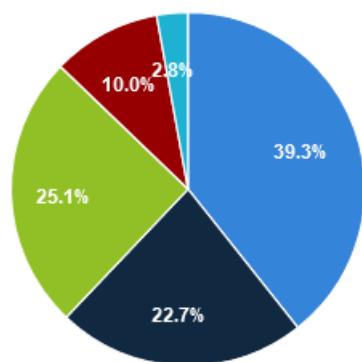


Oui	49
Non	159
Ne sais pas	3

6.4 Nettoyage et désinfection

Depuis le début de la crise, les autres mesures de prévention (hygiène, nettoyage et désinfection du matériel informatique, téléphones, poignées de porte, absence du partage du petit matériel...) sont dans l'ensemble :

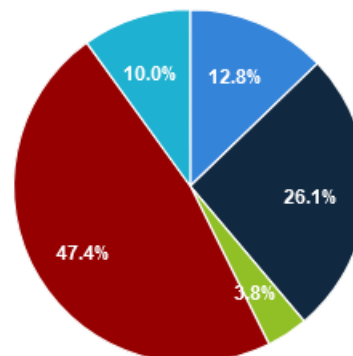
Chart options »



toujours appliquées de manière satisfaisante	83
mieux appliquées qu'à un moment donné	48
moins bien appliquées	53
impossible à mettre en œuvre	21
ne sais pas	6

Rencontrez-vous des difficultés pour le nettoyage/désinfection des locaux du SVI ?

Chart options »



Oui, toujours	27
Oui, parfois	55
Oui, depuis la crise Covid-19	8
Non, jamais	100
Ne sais pas	21

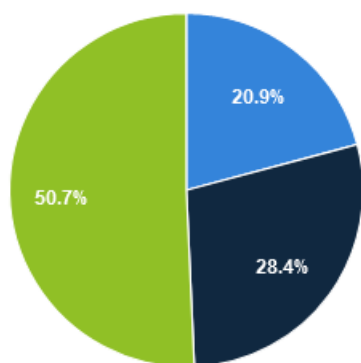
Même constat que la DGAL, en général, il n'y a pas de problème pour le nettoyage et la désinfection des locaux et du petit matériel.

La FSU rappelle que tous dysfonctionnements doivent être notés dans le registre SST.

6.7 Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

A ce jour, le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) du SVI et le plan de prévention (commun abatteur/SVI) ont-ils été mis à jour pour inclure le risque lié au Covid-19 ?

Chart options »



Oui	44
Non	60
Ne sais pas	107

Tout comme pour l'enquête DGAL, nous constatons que peu de directions ont mis leur DUERP à jour en incluant le risque Covid-19.

La FSU dénonce cette situation et rappelle l'article 4121-1 du Code du Travail qui prévoit que l'obligation générale de sécurité incombe à l'employeur. Celui-ci doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs.

Le DUERP doit être mis à jour régulièrement. Cette mise à jour doit faire l'objet d'une attention particulière au vu du contexte du Covid-19 et doit permettre l'identification des situations/conditions/postes de travail qui pourraient entraîner une transmission du virus.

La circulaire du Premier ministre du 1er septembre 2020 relative à la prise en compte dans la fonction publique de l'État de l'évolution de l'épidémie de Covid-19, rappelle que l'évaluation des risques apparus avec la Covid-19 doit en tout état de cause, être réalisée pour mettre en place les mesures de prévention et être annexée au DUERP existant.

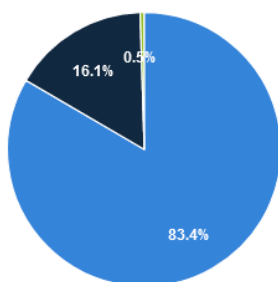
La FSU demandera au MAA de rappeler les obligations réglementaires aux directions, les CHSCT locaux devront informer le CHSCTM de leur mise à jour.

6-8 Le bruit :

Questions ajoutées par la FSU

Le bruit pose-t-il des difficultés pour communiquer entre vous dans le hall d'abattage ?

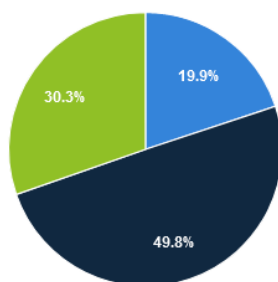
Chart options »



Oui	176
Non	34
Ne sais pas	1

Avez-vous eu des relevés de bruit sur vos postes de travail les 3 dernières années ?

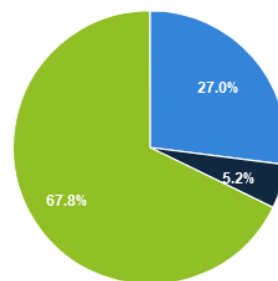
Chart options »



Oui	42
Non	105
Ne sais pas	64

Si oui, le niveau est-il supérieur à 50db ?

Chart options »



Oui	57
Non	11
Ne sais pas	143

Suite à notre demande insistante sur la problématique du bruit, la DGAL avait répondu que ce sujet serait traité dans un autre cadre sans plus de précision.

83% des agents ont des difficultés pour communiquer à cause du bruit.

Près de la moitié des abattoirs n'ont pas eu de relevés de bruit au cours des 3 dernières années ce qui explique en partie la méconnaissance du niveau auquel les agent-e-s sont exposé-e-s.

Nous rappelons une fois de plus que le bruit au travail peut représenter un risque pour la santé des salarié-e-s. Outre les atteintes auditives (baisse de l'audition, surdité, bourdonnements, acouphènes...), le bruit est aussi source de fatigue, de stress et d'autres troubles pour la santé. Le manque de communication dû au bruit peut être également à l'origine de troubles psycho-sociaux pour les agent-e-s.

Il peut également masquer certains signaux d'alerte et être à l'origine d'accidents. L'INRS estime que pour un travail demandant de la concentration, ce qui est le cas pour l'inspection, le bruit ne doit pas dépasser 50db.

Il est évident que celui-ci est dépassé dans les abattoirs !

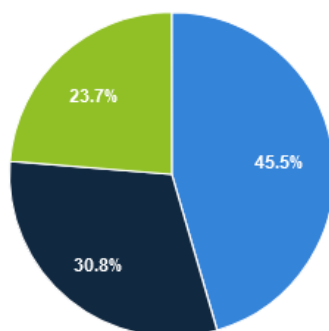
La FSU demandera au CHSCTM que des mesures de bruit soient effectués dans tous les abattoirs, afin d'apporter des mesures correctives (mise en place de carter de protection par exemple).

7- Protocole cadre et garanties minimales :

[questions ajoutées par la FSU](#)

Le protocole cadre a-t-il pu être respecté ?

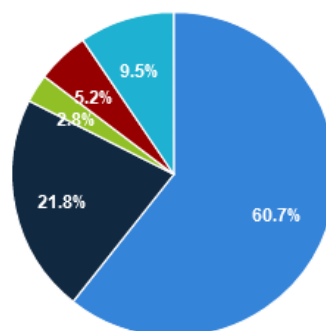
Chart options »



Oui	96
Non	65
Ne sais pas	50

Les garanties minimales ont-elles été respectées ?

Chart options »



Oui	128
Non, dépassement de + de 10h de travail (y compris vestiaire)	46
Non, amplitude de la journée supérieure à 12h	6
Non, pause méridienne non respectée	11
Ne sais pas	20

Il est inconcevable que, même pendant l'épidémie, à peine la moitié des abattoirs respectent le protocole cadre et que près de 30% bafouent les garanties minimales.

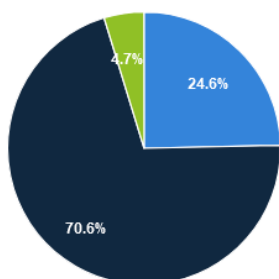
L'administration a le devoir de veiller à l'application du décret n°2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'État.

L'organisation du travail doit respecter les garanties minimales même en période de pandémie

8- Réalisation des missions d'inspection

Au delà des inspections produits de routine, rencontrez-vous des difficultés dans la réalisation des missions d'inspection en abattoir ?

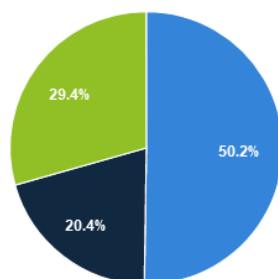
Chart options »



Oui	52
Non	149
Ne sais pas	10

Suite à l'allègement de la programmation des inspections (Note de service 2020-363 du 12/06/2020), pensez-vous être en mesure de réaliser l'ensemble des inspections programmées en abattoir pour 2020 ?

Chart options »



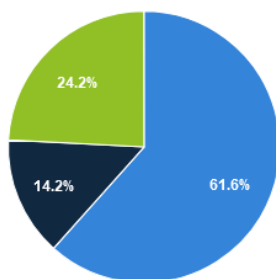
Oui	106
Non	43
Ne sais pas	62

Pour l'administration, tout comme pour notre enquête, 1/4 des agent-e-s reconnaissent avoir des difficultés pour réaliser toutes leurs missions.

La moitié d'entre eux a dû reporter leurs formations ou réunions.

Pensez-vous être en mesure de réaliser l'ensemble des PSPC demandés pour 2020 ?

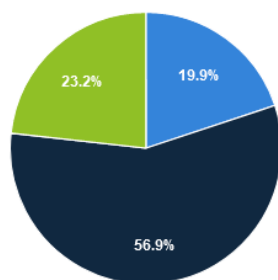
Chart options »



Oui	130
Non	30
Ne sais pas	51

Avez-vous dû reporter des échéances de décisions administratives en abattoir (délai de mise en demeure, report de re-contrôle...) ?

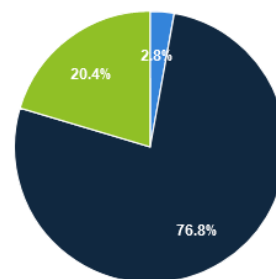
Chart options »



Oui	42
Non	120
Ne sais pas	49

Avez-vous dû renoncer à la mise en œuvre de certaines suites pénales en abattoir ?

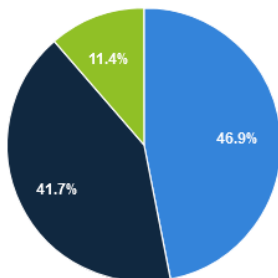
Chart options »



Oui	6
Non	162
Ne sais pas	43

Avez-vous d'autres missions/tâches à reporter en abattoir (formations, réunions, autres...) ?

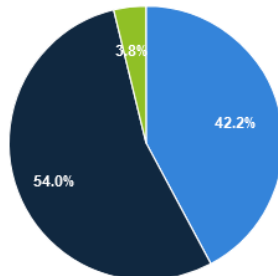
Chart options »



Oui	99
Non	88
Ne sais pas	24

Rencontrez-vous des difficultés concernant la gestion du temps (crédit/débit horaire à récupérer, congés à poser...) ?

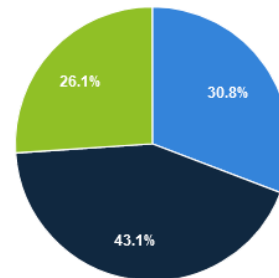
Chart options »



Oui	89
Non	114
Ne sais pas	8

Ces éléments risquent-ils de poser des problèmes d'organisation d'ici la fin de l'année ?

Chart options »



Oui	65
Non	91
Ne sais pas	55

9- Conclusion

- Les effectifs sont insuffisants pour 1/3 des personnes interrogées, l'amélioration des conditions de travail passe donc par le recrutement.

- Le moral des agent-e-s : différences entre les 2 enquêtes dues probablement aux dates de clôture différentes. La situation se détériorant au fil de l'été le moral suit la même courbe, mais elle peut-être due aussi à une méconnaissance réelle du moral des agent-e-s par les directions.

- Pour les mesures de distanciation, nos enquêtes révèlent des différences très importantes. Pour la FSU, ces réponses très différentes montre le bien-fondé de notre demande : le questionnaire devait être complété par les équipes sur place et non pas par les directions, bien souvent éloignées de la réalité du terrain.

Pour 1/5 des agent-e-s, les mesures de distanciation sont impossibles à respecter. Pour la FSU, cela concerne en premier lieu les abattoirs à forte cadence. Une réflexion doit s'engager sur les cadences et dépasse le seul fait de la Covid-19.

- La conception des locaux devra également faire partie d'une réflexion car ils sont trop souvent exigus.

- Le nettoyage et la désinfection des locaux sont correctement effectués.

- Peu de DUERP à jour : situation inacceptable pour la FSU, un rappel aux directions doit être effectué.

- Le bruit est identifié comme un véritable problème de santé au travail. Il existe aujourd'hui des moyens techniques pour le diminuer, il y a un manque de volonté de la part de l'administration à faire pression sur les abatteurs sur ce sujet.

La FSU va continuer à porter ce dossier essentiel pour la santé des agent-e-s et mis en exergue avec l'épidémie Covid-19. La FSU vous encourage à utiliser votre CHSCT, lors des travaux de restructuration en abattoir.

- Les conditions de travail se sont encore un peu plus détériorées comme le montre le non-respect des garanties minimales. L'administration a les moyens d'agir au travers du protocole cadre, mais peut-être n'en a-t-elle pas la volonté. Nous ne pouvons accepter ces débordements.

- Une majeure partie des missions en abattoir seront réalisées, mais au détriment des missions en dehors de la chaîne d'abattage. Nous pouvons nous attendre à des difficultés d'organisation en fin d'année d'autant plus, qu'une 2e vague semble inéluctable.

Si sur plusieurs points, les réponses aux deux questionnaires sont similaires, nos conclusions sont bien différentes.

Pour la DGAL : tout va bien et si ça ne va pas, nous n'y pouvons rien, allez voir ailleurs ! Affligeant !

Pour la FSU, cette enquête confirme qu'un travail conséquent doit être mis en œuvre afin d'améliorer les conditions de travail et l'attractivité du métier pour les agents en poste en abattoir.

Le ministère de l'agriculture doit mettre les moyens nécessaires pour protéger la santé de ces agent-e-s d'autant plus en cette période de pandémie.

Soyez assurés que la FSU continuera d'œuvrer dans les différentes instances pour l'amélioration de vos conditions de travail.

Enfin, nous vous rappelons que tout dysfonctionnement lié à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail doit être noté dans le registre Hygiène et Sécurité.

Merci aux agent-e-s d'avoir consacré un peu de temps pour répondre à notre questionnaire.

Les représentant-e-s du SNUITAM-FSU au CHSCTM.

Philippe Béranger
Angélique Allès
Fabienne Chaillot



SNUITAM-FSU
DRAAF - 15 avenue de Cucillé 35047 RENNES Cedex 9
Tél : 02 99 28 22 99 - snuitam@snuitam-fsu.org
www.snuitam-fsu.org

